

# **PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE (LOT UNIQUE)**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
2. ETUDES ET TRAVAUX PREPARATOIRES;
3. TERRASSEMENTS ;
4. FONDATIONS;
5. ELEVATION ;
6. PROTECTIONS ET ASSAINISSEMENT;
7. MENUISERIE METALLIQUE;
8. PEINTURE ;
9. ÉLECTRICITÉ ;
10. EQUIPEMENTS ;

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

#### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### **5. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

#### **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

#### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5536467054517352202.

#### **8. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

#### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de soixante dix mille (70.000) Francs CFA

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 24 mars 2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 002 /MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2021 DU 19 FEVRIER 2021**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA**  
**DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE**  
**Financement : BIP, EXERCICE 2021**  
**< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,**

**11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, u. caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre d'un montant de 1.000.000 (un million)francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en service émetteur ou une autorité administrative

(Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Mars 2021 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

#### **. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :**

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **a-Principaux critères éliminatoires**

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Pièce administrative non régularisée après 48 heures

## **b- Principaux critères essentiels**

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un **sms aux numéros 673205725/ 699370748.**

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

[Télécharger le DAO](#)